

40^e ANNÉE
31^m, r. Victor Massé
PARIS (IX^e)

Cherchez et
vous trouverez

Bureaux : de 2 à 4 heures



Il se faut
entraider

N^o 1048
31^m, r. Victor Massé
PARIS (IX^e)

Bureaux : de 2 à 4 heures

L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX
Fondé en 1864

QUESTIONS ET RÉPONSES LITTÉRAIRES, HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES
TROUVAILLES ET CURIOSITÉS

161

Questions

Consultat suæ conscientia. — Dans une des pièces appartenant au dossier de la question pendante entre le Saint-Siège et les Cultes, l'expression *Consultat suæ conscientia*, a été traduite par « qu'il consulte sa conscience ». Ce n'est pas le sens, dit-on à Rome. Quelle serait la traduction exacte ? A. B. X.

Flaubert et Du Camp photographes. — Pendant leur voyage de 1850 en Egypte, Nubie et Syrie, Flaubert et son ami prirent 174 photographies 18 × 24 des monuments égyptiens, grecs ou arabes qu'ils visitaient au jour le jour.

Depuis une dizaine d'années, j'ai le plaisir d'en posséder la collection complète, sous la forme de trois grands albums reliés, offerts jadis par Du Camp à Bida.

Ces documents sont précieux, non seulement parce qu'ils illustrent la biographie de Flaubert et la genèse de la *Tentation de saint Antoine*, mais surtout parce qu'ils reproduisent un certain nombre de temples antiques, aujourd'hui disparus. Beaucoup de monuments égyptiens ont été démolis par la suite sur l'ordre de Saïd Pacha qui avait besoin de matériaux pour construire des sucreries.

Existe-t-il une autre série d'épreuves des mêmes clichés ? A-t-on publié les planches les plus intéressantes ?

PIERRE LOUYS.

162

Terre noble. — Je trouve dans un livre de raison, à la date du 16 novembre 1698, ces mots :

J'ai payé mon entière cote de la taille de quelques terres de la Brugerete qui est presque toute noble.

Qu'entendait-on, au XVII^e siècle, par « terre noble » ? B. DE C.

La promenade sur l'âne au XVII^e siècle. — Les deux éditions du *Furetierana* donnent la note suivante :

M. le Duc D*** defunt fit promener le neveu dont parle M. de P*** dans ses Satyres, toute nue sur un asne par toutes les rues de Paris.

Furetierana. Paris. p. 224. Hollande. p. 154.

Ces lignes sont défigurées par deux coquilles qui en rendent la lecture incompréhensible au premier abord.

Au lieu de *M. de P.* lisez *M. des P. [réaux]*.

Au lieu de *le neveu* lisez *LA NEVEU*.

Il est, en effet, question de la Neveu dans la IV^e satire de Boileau. Cette femme a été connue d'abord comme courtisane sous la Fronde, puis comme procureuse (*Mémoires de Rochefort*), et chacun sait que la promenade sur l'âne était le châtiment ordinaire de ses pareilles. (*Interm.* t. XXXVIII).

Or, la Neveu était morte depuis plusieurs années quand Boileau composa la IV^e satire (1664), et vers la même époque Sauval parle de la promenade sur l'âne comme d'une ancienne coutume dont il a entendu parler par quelques vieillards,

L. 4

Les éditeurs patentés de l'époque ont copié servilement. Ils supposaient sans doute que, même en librairie, le génie ne pouvait pas se tromper. Ceci est une boutade, car en 1826, Balzac était loin d'avoir donné sa mesure. Plus tard, quoique ses éditions l'aient appauvri, il se plut à laisser entendre que des éditeurs, bien servis par les circonstances, s'étaient enrichis en exploitant une idée qui lui était propre et qu'il estimait bonne. Ma grand-mère à ce sujet s'est contentée de répéter ce que son frère avait souvent dit.

En ce qui concerne l'édition, MM. Hanotaux et Vicaire trouvent qu'elle est d'une conception banale et médiocre. Selon eux, elle était vouée à l'insuccès. Pour être amusante à feuilleter, elle n'est certes pas facile à lire. Mais, ce point n'est pas en discussion. Il suffit de prouver que les éditions des concurrents de Balzac n'étaient ni mieux ni pires, identiquement les mêmes, le texte en deux couleurs, les caractères minuscules, des vignettes en tête de page. On a même pris à Balzac un dessinateur ou le nom de son dessinateur.

Qu'on rapproche cet ensemble de faits des paroles échappées à Balzac dans l'intimité et on peut conclure.

L. DUHAMEL-SURVILLE,
neveu de Balzac.

Savoyard, Savoisien, Savoyen, (XLIX, 956 ; L, 97). — « *Savoyard suis, mentir ne puis* ». Pour être correct, non au point de vue grammatical, philologique, linguistique, mais à notre point de vue national, il faut dire aujourd'hui SAVOYARD. Il s'est fait un mouvement d'opinion en ce sens et je crois que tout bon *sabaudisant* sera de cet avis.

Peu de noms de peuples ont été torturés comme celui des modernes Allobroges ; l'onomatologie historique en offre peu d'exemples. La question soulevée n'est pas neuve ; elle a été bien des fois controversée ; comme quelques autres, elle a déjà fait verser beaucoup d'encre. MM. G.-M. Raymond, L. Pillet, Pascalein et V. de Saint-Genis, entre autres, l'ont étudiée consciencieusement.

Le mot *Savoie* et le nom du peuple se sont écrits de neuf manières différentes, suivant les âges et la langue dominante. Divers auteurs ont écrit tantôt un vocable, tantôt un autre. Aussi est-ce un dédale complet.

Froissart nous appelait déjà : *les toujours avant SAVOYENS* ; ce qui, soit dit en passant, semble démontrer l'an-

cienneté du cri national : *En avant, Savoyards ! Sempre avanti Savoia !* qui a retenti en Crimée, en Italie, à Béthancourt, en 1871, dans la bouche du marquis A. Costa de Beauregard, commandant les mobiles de la Savoie, et qui est resté la devise de la reine douairière Marguerite de Savoie.

D'autre part, Froissart nous apprend aussi que le comte Amédée VII de Savoie conduisit au siège d'Ypres *sept cents lances de purs SAVOISIENS*.

Le nom de Froissart me fait souvenir d'un texte, ou plutôt d'une copie de texte, où j'ai lu le nom SAVOYEUX, et d'une autre lecture paraissant justifier l'existence de cette appellation à un moment donné. Ne pouvant retrouver actuellement la copie et la note relatives à ce vocable assez original, je le cite, pour mémoire, aujourd'hui, avec mention dubitative.

Symphorien Champier dit en 1516 :

Les Allobroges prirent le nom de SAVOISIENS et leur pays s'appelle Savoie ou *Sabaudia*, qui vaut autant à dire comme *Salva-via*, c'est à entendre *vie sauve* ou autrement *Chemin de sûreté*, pour ce que les *Savoysiens* ont gardé et maintenu bonne justice en leurs terres et seigneuries, car là où est bonne justice, chacun a toujours vie sauve et chemin sûr. Et aussi le mot Savoie veut dire *voie salutaire*, parce qu'on peut en toute sûreté traverser les montagnes, vu l'honnêteté et l'hospitalité des habitants.

Pour M. E. H. Gaullieur, qui a étudié les Chroniques de Savoie, le nom de Savoisien ou Savoyard serait une espèce de sobriquet honorable, comme celui qui fut, dit-on, donné aux Francs, à cause de la franchise de leur caractère.

Aucune des étymologies du mot Savoie ne lui paraît bien satisfaisante. Ammien Marcellin l'appelle *Sapaudia*, et, après l'invasion barbare, on trouve indifféremment *Sabaja*, *Savoia*, *Savoyia* (ou *Savogia* ?), *Ager Savoyensis*, *Burgundia Sabaudica*.

Dans un acte des Archives de Maurienne, de l'an 1000, on trouve : *Humbert. Comes in Agro Savoyensi*, et dans la fondation du prieuré du Bourget, en 1030 : *Amedeus Comes Savogie*.

Suivant Albanis Beaumont et d'autres savants, le mot *Allobroge* est un mot celtique qui signifie *compatriotes montagnards*.

Quant au mot *Sabaudia*, *Sab-audia* ou bien encore *Sapaudia*, *Sap-audia*, il dériverait également du celtique et signifierait *pays de montagnes*.

Gédéon Pontier, reprenant l'opinion de S. Champier, dit que :

la Savoie fut appelée de ce nom, comme qui dirait *saure-voie* ou *bon chemin*, et ce, depuis qu'elle fut purgée de plusieurs brigands et meurtriers qui rendaient les chemins dangereux et impraticables ; ou bien d'un village nommé *Sabalie* que Ptolémée place dans les Alpes, ou enfin de *Sabaudus* archevêque d'Arles, qui la fit catholique.

Léon Menabrea, après avoir parlé de *Salva-via*, par opposition à *Mala-Via*, de *Sine via*, de *Jupiter Sabadius*, nous rappelle un terme germanique *Sap-Wald*, forêt de sapins, que l'on a donné comme étymologie de *Savoie*. Ce mot, avec la prononciation *hoch-deutsch* (haut allemand) paraît assez approprié à cette application. Il ne faut pas oublier que l'on retrouve en Savoie beaucoup de vestiges germaniques et burgondes.

Papire Masson et Alphonse Del Bene, appelant la Savoie *Sabaudia quasi Sebusia*, en désignent les habitants sous le nom de *Savoisiani quasi Sebusiani*, expressions déjà employées par Cœnalis, évêque d'Avranches.

SAVOISIEN. — Bayard répondait à François I^{er}, qui lui demandait pourquoi il n'avait que des Savoyards dans sa compagnie :

Sire, les Savoisiens sont si lourds et si pesants à la guerre qu'ils ne savent s'enfuir et ils ont la main si pesante qu'ils ne la peuvent arracher du dos de l'ennemi.

Clément Marot chantait à propos de Louise de Savoie :

Mettez vos monts et pins en non chaloir,
Venez en France, ô Nymphes de Sayoye,
Pour faire honneur à celle qui valoir
Fit par son los, son pays et sa voye,
Savoisienne estoit bien la Savoye;
Si faictes vous, etc.

Commines, Claude de Seyssel, Villon, Marc-Claude de Buttet, Louis de Buttet, (les *Décades savoisiennes*), Honoré d'Urfé, (auteur de *la Savoyade*), Ronsard, Guillaume de Villeneuve, Fodéré, Pierre de Lambert, Henri Estienne, Paradin, Jean Menenc, le président Favre, saint François de Sales ont écrit SAVOYSIEN ou SAVOISIEN, comme les éditions de Froissart

de 1559 (Lyon, J. de Tournes) et de Commines (1529). Les traités publics, à partir de 1672, les récentes éditions de saint François de Sales, quelques écrits de J. de Maistre portent SAVOISIENS.

Marc-Antoine de Buttet, le polémiste, pour répondre aux pamphlets de France et de Genève, fait imprimer à Genève, en 1605, le *Cavalier de Savoye* et il y emploie l'épithète SAVOISIEN.

L'historien Guichenon, le jurisconsulte de Ville ont écrit SAVOISIEN.

Antoine Arnaud et B. de Rechignevoisin ont publié *la première et seconde savoysiennes*, pamphlets auxquels le P. Monod répondit par son *Apologie de la Sérénissime Maison de Savoie*.

Olivier de Serres, faisant l'éloge du savoir-faire des cultivateurs de la Savoie, les appelle SAVOISIENS.

Vaugelas, à propos d'une réunion de tir à l'Arquebuse,

a vu une grande dispute à Grenoble, pour savoir si l'on devait appeler les peuples de Savoie *Savoyards* ou *Savoisiens*, jusque-là même que l'on faillit en venir aux mains, et on décida qu'il fallait appeler les peuples de Savoye des SAVOISIENS.

On verra plus loin une citation de Littré à ce sujet.

Le vocable *Savoisien* ne se rencontre plus, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, sous la plume des écrivains français. On ne connaît presque pas ce mot à Paris, dit Vaugelas. Aussi ajoute-t-il : « Je ne voudrais pas condamner ceux qui disent *Savoyard*, en toutes manières, puisqu'un grand nombre de bons auteurs ne parlent pas autrement. »

Voltaire a employé les deux formes. Les historiens Grillet, Thiers & Henri Martin ont écrit SAVOISIEN.

Pour A.-L. Millin, « l'habitant de la Savoie doit grammaticalement s'appeler *Savoyard* et le substantif *Savoie* ne peut produire l'adjectif *Savoisien* ; il faudrait qu'on écrivit *Savois*. Si on veut dériver le nom du peuple du mot latin *Sabaudia*, il faut dire *Sabaudiens* ou *Savau-diens* et non *Savoisiens*. »

M. Emile Maison, à propos d'une proclamation de la Convention française au Peuple SAVOISIEN (1792), trouve qu'on doit dire *Savoyard* et non *Savoisien*, en se basant sur l'opinion de Millin.

Félix Platel (*Ignorant du Figaro*), un des écrivains qui ont écrit avec quelque vérité sur la Savoie, défendait vigoureusement le terme *Savoisien* et, en forme de boutade, il trouvait, entre le mot *Savoisien* et le mot *Savoyard*, la différence qu'il y a entre un tablier de cuisine et une cuirasse.

Littre voit dans *Savoisien* un mot mal fait de *Savoie* pour éviter *Savoyard* qui déplait aux gens du pays. Il en sera reparlé plus loin.

SAVOYEN. — M. Pascalein fait remarquer que ce vocable dérive de Savoie, comme Troyen de Troye, Royen de Roye, Pistoyen de Pistoie, Versoyen de Versoye et qu'il correspond à la plus éclatante période de l'*Histoire de Savoie*.

Parmi les auteurs qui l'ont employé, on cite Le Dante, Froissart, Commynes, Jean Cabaret d'Orreville, Perrinet du Pin, Jehan Servion, Monstrelet, Guillaume Paradin, Georges Chastelain, Olivier de la Marche, Lemaire de Belges, Cambiano, Bonivard, Henri Estienne, La Popellinière.

Il correspond au mot SAVOIANO, SAVOINO, employés autrefois en Italie. On a trouvé aussi SAVOINCHO, dans une *Histoire du Marquisat de Saluces*. M. V. de Saint-Genis, dit que, parmi les Italiens, 28 sur 30 adoptent la forme SAVOINO, au lieu de SAVOIARDO, et il cite plusieurs sources.

Le même auteur, fervent partisan de *Savoyen*, estime que l'usage aurait dû adopter de préférence cette expression si correcte des manuscrits de Froissart et de Commynes, reproduite en même temps que la variante *Savoisien* dans les Froissart d'Anth. Verart (1500), de Michel Le Noir (1505), d'Anth. Couteau (1530), et seule dans le Commynes de 1747. Mais, à l'encontre de son dire, le savant et consciencieux G.-M. Raymond, dans des recherches bien antérieures, dit n'avoir trouvé dans Froissart que SAVOYSIEN. [Cependant je cite un exemple de SAVOYEN dans Froissart au début de cet article] M. L. Pillet dit n'avoir jamais lu que SAVOYSIEN dans les Commynes de 1680 et 1747 et dans le texte de Paradin cité par M. de Saint-Genis.

A la suite de son plaidoyer, M. de Saint-Genis rappelle qu'il existe en Savoie de nombreuses familles du nom de SAVOYEN et il ajoute qu'il n'invente donc pas en le

choisissant. Il ne fait, dit-il, que rajeunir un mot vieilli : « Il n'y a de nouveau que ce qui est oublié ».

De plus, ajoute-t-il, la fierté patriotique de certains partisans du mot *Savoyard* ne peut pas se croire brisée par le retour au vieux nom de *Savoyen*, ce nom glorieux qu'écrivait Froissart et que Dante avait chanté.

E.-H. Gaullieur mentionne un libelle de 1791, excitant les SAVOYENS à la révolte, sans commentaire.

Francis Wey, qui dit *Savoyard*, ordinairement, trouve très correcte l'expression de *Savoyen*, mais sans insister.

SAVOISIN. — Le mot *Savoisin* a été employé par un chroniqueur de la Réforme (1526) dans le passage suivant :

Partant de Neuchâtel, il alla à deux journées de là à une bourgade auprès des Valeyans, appelée Aigle, qui est sous la Seigneurie de Berne, en laquelle on parle SAVOISIN. (Corresp. des Réformateurs. Genève et Paris, 1860, 6 vol. 8°, t. 1, 461.)

SAVOYARD. — Les partisans de ce vocable ont été nombreux aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Après les ducs Emmanuel-Philibert et Charles-Emmanuel I^{er}, le mot *Savoyard* obtint la plus retentissante renommée et sa diffusion se fit surtout par Genève. Le terme *Savoyard* s'appliquait indistinctement aux Savoyards et aux Piémontais. Il est d'importation piémontaise parce qu'en patois piémontais on dit *Savoyardo* et *Nizzardo*.

J.-J. Rousseau écrivait qu'il allait à Aix « revoir ses bons amis les Savoyards, le meilleur peuple, à son avis, qui soit sur la terre ». Cette opinion de Jean-Jacques n'a pas varié, on la retrouve dans les *Confessions* où pourtant il ne fait grâce à personne.

Tout le monde connaît la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*, contenue dans l'*Emile* ; mais on connaît moins le *Petit Savoyard*, ou la *vie de Claude Noyer*, dont le manuscrit original a été découvert en 1855, par E.-H. Gaullieur, dans la Bibliothèque de Neuchâtel.

Voltaire disait *Savoyard* et *Savoisien*, je le répète.

Le journal de l'Avocat Barbier parle des *Savoyards*.

Joseph de Maistre a publié les *Lettres d'un Royaliste Savoisien* et l'*Adresse de*

quelques parens des Militaires Savoisien à la Convention, mais il a aussi parlé d'une dame Savoyarde, dans une lettre du 14 mai 1814.

Besson, auteur d'une Histoire ecclésiastique de Savoie, écrivait *Savoïard*.

M. de Verneilh, préfet du département du Mont-Blanc écrivait *Savoyard*.

Grillet emploie *Savoyard*, mais plutôt *Savoisien* dans son *Dictionnaire historique*.

Au moment de la Restauration des Rois de Sardaigne, 1814-1815, on disait *Savoyard*.

L'auteur anonyme des *Lettres à un ami sur les visites de l'évêque de Chambéry et de Genève dans son diocèse* (Lyon, 1809, 8°, p. 134) donne son choix au mot *Savoyard*; mais il donne une explication longue et embrouillée de son aversion pour *Savoisien* n'apportant aucune lumière dans le débat.

Millin trouve qu'on appelle mal à propos *Savoyards* les montreurs de marmottes :

Il y a très peu de marmottes dans la Savoie. Les enfants qui font ce métier viennent du Briançonnais et il reproche à Marsollier d'avoir fait, dans sa pièce intitulée *les Deux Petits Savoyards*, une lourde faute géographique en plaçant la vallée de Barcelonnette dans la Savoie.

L'active industrie, l'amour filial, l'attachement aux lieux qui les ont vus naître, la probité, la fidélité des SAVOYARDS sont, sans doute, des titres à l'estime des hommes.

C'est pourtant parce qu'on appelle de ce nom tous ceux qui manient la brosse et la racloire, de quelque pays qu'ils viennent, que les habitants de la Savoie, ne pouvant renier leur patrie, prennent le nom de SAVOISIENS pour se distinguer de ceux qui vont mettre à profit leur force et leur adresse : vaine distinction !

M. G.-M. Raymond, dans une longue dissertation, très-documentée, lue à l'Académie de Savoie (1829), trouvait que le terme SAVOYARD est relativement moderne, qu'à l'étranger il ne signifie pas un individu né en Savoie, mais pas autre chose qu'un décrotteur, un ramoneur, un porteur de marmotte, un commissionnaire, de quelque pays qu'il soit, car la plupart de ces individus n'appartiennent pas à notre pays. Et par l'effet naturel de cette habitude d'associer constamment l'idée d'une basse profession au nom de

Savoyard, ce nom ne représente plus aux yeux des étrangers qu'un individu quelconque, grossier, sans éducation et sans instruction.

Si ce nom, dit-il, est souvent donné par dérision ou par mépris, c'est encore à sa terminaison que l'on peut s'en prendre. Cette terminaison annonce ordinairement « quelque chose d'ignoble ou de déréglé », comme l'indiquent les mots *campagnard* (?), *montagnard* (?), *fuyard*, *bagard*, *mouchard*, *pendard*, *cafard*, *bâtard*, *bavard*, *nasillard*, *blafard*, *couard*, etc.

Puis, après des considérations d'onomatologie et de grammaire, assez séduisantes, il pense qu'on ne doit pas être plus obligé de faire *Savoyard*, en vertu de l'analogie, que d'*Espagne Espagnard*, de *Gascogne Gascognard*, de *Troye Troyard*, de *Touraine Tourainard*.

Sa dissertation conclut donc au rejet du terme SAVOYARD et à l'adoption du terme SAVOISIEN, conclusion acceptée par l'Académie de Savoie, en 1829.

SABAUDUS.

(A suivre).

Saint Jean l'Evangéliste (XLVIII; XLIX, 212, 762). — Ajouter à la série une peinture sur bois du « Maître de Moullins », appartenant au musée du Louvre, qui a figuré sous le n° 105, à l'exposition des Primitifs français ouverte au pavillon de Marsan et récemment close.

Le saint Jean, sous le patronage duquel l'artiste a placé Anne de Beaujeu, porte une barbe courte et frisée. F. BL.

Les clous de la Passion (XLIV; XLV; XLVIII. — Personne n'a répondu à l'invitation de M. Gerspach et je n'en suis aucunement surpris. Un crucifix à cinq clous serait une insigne rareté. Notre confrère eût vivement intéressé ceux des intermédiairistes qui ont parfois à s'occuper d'iconographie chrétienne en leur fournissant des explications complémentaires. On comprend l'emploi de trois clous et mieux encore de quatre clous pour fixer à la croix les mains et les pieds du crucifix. A quoi eût servi le cinquième ? F. BL.

Les Cornes (T. G., 239) ; **Saint Gengoux** (T. G., 805) ; **Saint Martin et les cornes** (XLVIII, 790, 940).

question semble donc relever de l'entente cordiale, et c'est en toute confiance que je la sou mets à M. d'Estournelle de Consantans.

JACQUES SAINTIX.

Savovard, Savoisien, Savoyen (XLIX, 956 ; L, 97, 177). — L'inspecteur de l'Académie de Chambéry, M. de Haillecourt, demanda en 1870, à l'Académie de Savoie de quel nom il convient d'appeler les populations de la Savoie ? M. L. Pillet, rapporteur de la commission (composée de MM. de Jussieu, Guillard et Pillet), se basant sur l'ancienne dissertation de M. Raymond, sur l'autorité de Froissart, de Marot, de Joseph de Maistre, du Président Favre, du Dictionnaire de l'Académie française (1843), sur les actes officiels émanés du gouvernement français et même du gouvernement sarde, des historiens modernes Thiers et Henri Martin, etc., conclut à la conservation du terme SAVOISIEN, déjà adopté en 1829.

M. Pillet reconnaît toutefois que le vocable *Savoyard* a été également préféré par des hommes d'un grand savoir : H. Costa de Beauregard, Léon Menabrea et d'autres, qui ont vu peut-être dans cette forme populaire un *cachet d'autonomie*.

On peut remarquer aussi que, malgré la prédilection de l'Académie de Savoie pour SAVOISIEN, quelques membres se sont servis du terme SAVOYARD dans leurs discours de réception (MM. Ch. Buet, l'abbé Morand, par exemple) et dans leurs ouvrages.

M. de Pastoret, dans ses ouvrages d'une fantaisie assez particulière, se sert du terme *Savoyards*, mais pour désigner les habitants du département des Hautes-Alpes.

M. André Theurlet, qui a habité longtemps la Savoie et qui l'a beaucoup chantée, a parlé du grand étonnement d'une dame qui, voyageant en Savoie, se plaignait de n'avoir pu y rencontrer un seul *Petit Savoyard*.

Claude Genoux fait observer que les Savoyards jouissaient déjà d'une grande réputation de probité au XVI^e siècle et que beaucoup d'étrangers, bohémiens de tous les pays, pour se faire un titre de recommandation, prirent la qualification de *Savoyard* ; ce que voyant, Marc-Claude de Buttet crut devoir changer le mot SAVOYARD, pour celui de SAVOISIEN.

Selon lui, les *Savoyards* étaient les monstres de singes, d'ours de marmottes, les joueurs de cornemuse, etc. Ainsi, ce fut pour n'être pas assimilé à de si petites gens que Claude de Buttet créa ce mot SAVOISIEN, *mot plus prétentieux que grammatical*, car malgré l'usage établi par de Buttet, *l'habitant de la Savoie doit, grammaticalement, s'appeler SAVOYARD*, répétant en cela l'avis de Millin.

Le mot *Savoyen* ou *Savoien*, lui, paraît avoir tout autant de valeur que celui de *Savoyard*.

Guiraud, Michelet, Paul de Kock, Hovelacque, Amédée Achard, Francis Wey et les écrivains suisses Topffer, Hornung, Gaullieur, etc., nous appelaient *Savoyards*.

Le baron Raverat, qui a parfaitement étudié la Savoie, sous tous les rapports, qui a surtout fort bien apprécié les qualités et les défauts de notre caractère national, préfère le nom de SAVOYARD, par opposition à *Savoisien* et à *Savoien*, parce qu'il rappelle l'honneur et la bravoure, la probité, l'amour du travail, les mâles vertus domestiques, etc.

Le Dr Bouvier, dans une réunion de botanistes savoyards et autres, insistait sur le mot SAVOYARD :

Quelle sottise de se qualifier de *Savoisien* ! Il me semble entendre un *Monsieur*, parlant de son *épouse*, ou un paysan de ses *demoiselles*.

Soyons ce que nous sommes. On peut être Savoyard et en être fier, etc., etc.

M. H. Semmig, ancien professeur à Chambéry, sans parler de ses préférences comme nom, fait bonne justice de la légende des ramoneurs et des marmottes et il renvoie, comme sources, au Cantal et aux Basses-Alpes, ajoutant : « Le Français voyage difficilement. Comment se convaincrat-il de ses erreurs ? »

Raoul Bravard, dans son livre : *Ces Savoyards*, répond aux allégations de la presse, en général, et de M. Texier en particulier. Quoique disant toujours *Savoyard*, il se sert, en passant, de l'expression *Savoisien* :

C'est ma propre cause que je défends : je suis un peu *Savoisien* et beaucoup Auvergnat. Nos chers confrères de la presse ont peu ménagé *notre pays* : je ne les accuse pas d'intentions malveillantes ; cette manie d'abaisser un peuple n'est pas nouvelle, elle est ordinairement le propre des écrivains qui rédigent leurs impressions de

voyage dans leur cabinet de travail. . .

Quant aux ramoneurs, j'en suis vraiment désolé pour M. Texier, mais la Savoie fait venir ses ramoneurs de l'Auvergne et je les revendique.

Le marquis A. Costa de Beauregard dit de préférence SAVOYARD. Cependant, dans son discours de réception à l'Académie de Savoie, il parle « des livres sortis des premières presses *savoisiennes* » ; mais ne serait-ce pas par condescendance pour la docte compagnie qui a adopté cette dénomination à deux reprises (1829 et 1870) ?

Dans l'Introduction de l'un de ses ouvrages sur Charles-Albert, il nous dit :

Chez nous, au service du prince, le franc-parler a toujours égalé le dévouement. Comme Montluc, avec son roi Henri IV, le c. sur la selle, on était Compagnons.

Et cela a duré 800 ans, où le SAVOYARD a rudement besoin, qu'il eût une vérité à dire ou un coup d'épée à recevoir.

M. Hervé, lui répondant à l'Académie française, en 1897, rappelle que Claude Favre de Vaugelas n'était pas né Français, mais qu'il l'était devenu et qu'il put donc occuper, dès la fondation de cette Académie, un des quarante fauteuils établis par le cardinal de Richelieu. Personne, ajoute-t-il, ne connaissait les finesses de la langue française mieux que ce SAVOYARD.

Après les finesses de la langue française, voyons un peu celles des Dictionnaires :

Le Dictionnaire de l'Académie (1843) donne :

SAVOISIEN. Habitant de la Savoie, qui appartient à la Savoie ou à ses habitants.

SAVOYARD. De même, et, à la suite : *Savoyard* se dit, par extension, des petits ramoneurs. *Savoyard* se dit, au figuré, d'un homme mal élevé. En général, quand on parle des habitants de la Savoie, on dit mieux *Savoisien*.

SAVOYEN. (Vieux langage) ; il s'est dit pour Savoyard ou Savoisien. Je parlerai d'un gentilhomme Savoyen (Saint-Etienne).

La 7^e édition (1878) du même Dictionnaire a supprimé le mot SAVOYEN et à la définition ordinaire de SAVOYARD, elle ajoute : « On dit plus ordinairement

« SAVOISIEN. On a adopté cette dernière « dénomination parce que SAVOYARD se « prend, dans un langage très familier, « pour homme grossier : *C'est un Savoyard, un vrai Savoyard, quel Savoyard !* »

Le Dictionnaire de Littré :

SAVOYARD. 1^o Habitant de la Savoie. — Il fut résolu dans une assemblée de plus de 3.000 hommes tous armés qu'on ne les appellerait plus SAVOYARDS, mais SAVOISIENS (Vaugelas).

2^o — Il se dit populairement d'un homme grossier : *C'est un Savoyard*.

3^o — SAVOYARDE, sur le canal de Lunel, petite barque chargée de fumier.

SAVOISIEN. Qui appartient à la Savoie. « Si le Soleil luit le jour de la Chandeleur, l'ours rentre pour 40 jours dans sa tanière, dit un proverbe Savoisien. » — Les Savoisiens, les habitants de la Savoie.

— Etymologie : Mot assez mal fait de Savoie, pour éviter Savoyard qui déplait aux gens du pays. Bonivard disait mieux *Savoyen*.

Le Dictionnaire de Larousse :

SAVOYARD. Définition ordinaire, puis Ex : Un Savoyard, les mœurs savoyardes. — Il se pourrait à toute force que le goût des Savoyards ne fût pas celui des Parisiens. (Voltaire). Près de trente mille Savoyards émigrent, etc.

— *Par extension* : Fumiste, ramoneur ; la Savoie fournissant un grand nombre d'hommes et d'enfants qui exercent cet état.

— *Par dénigrement* : Personne sale ou mal élevée : Quel Savoyard ! Tu manges comme une Savoyarde.

— *Technologie* : Contre-poids suspendu à l'une des extrémités du rouleau sur lequel est monté le poil des velours frisés et des velours coupés. — Barque sur le canal de Lunel (comme Littré).

SAVOISIEN. Habitant, etc. — Les Savoisiens, la population Savoisienne. Les habitants de Genève chassèrent les Savoisiens. (Voltaire). On dit aussi *Savoyard*. Mais à cette dernière forme est attaché aujourd'hui un sens de dénigrement qui lui fait préférer la première.

[On remarquera que Voltaire emploie les deux vocables.]

Les Dictionnaires de Boiste et de Napoléon Landais donnent des définitions qui se répètent :

SAVOISIEN diffère de Savoyard qui ne

se dit que des enfants venus de ce pays.

SAVOYARD. Etymol. : *Subaudus*, de Savoie. (terme de mépris) : homme sale, grossier et brutal.

Et encore, voyons aussi les finesses des Dictionnaires étrangers. Le Dictionnaire allemand français de Mozin - Peschier (Stuttgart, 1863, tome IV, *Geographisches Verzeichniss*, p. 1388) accompagne le mot *Savoisien* de la mention — *ironique* — (entre parenthèses), c'est-à-dire *tout au rebours des dictionnaires français*, qui attribuent cette mention au mot *Savoyard*.

J'avoue qu'à cette constatation, à cette révélation, survenue au cours de cette étude, j'ai posé le livre et, pour ce que le rire est le propre de l'homme, je me suis bêté d'en rire, ne pouvant en pleurer : SAVOYARD, ironique sur la rive gauche, SAVOISIEN, ironique sur la rive droite du Rhin. Où est la vérité ? J'avais donc raison de dire au début de ce travail qu'il était une petite tour de Babel.

Pour être complet, je dirai que les Anglais nous appellent SAVOYARD ; les Allemands SAVOIER et SAVOYARD ; les Italiens, SAVOYARDO ; et autrefois *Saviano*, *Savoïno* et même *Savoïncho*. Della Chiesa a dit aussi *Saviardo* ; les Espagnols : SABOYANO ; avec la mention, au figuré : *grosero, puerco, brutal que carece de toda idea de civilizacion*, que je laisse à dessein dans la langue de Cervantes. Et cependant les Espagnols conservent encore le souvenir de la *Saboyana* (Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, première femme de Philippe V).

CONCLUSION. — SAVOYEN serait le mot rationnel, d'après la philologie et la grammaire, mais il est archaïque, suranné. Il a été peu employé. On peut douter de son emploi futur.

SAVOISIEN. En dehors des exceptions de convention ou de tolérance d'usage, on peut dire que le mot *Savoisien* est aujourd'hui prétentieux, le plus souvent accompagné d'un air de condescendance protectrice, de commisération familière, d'indulgence banale, comique ou déplaisant. C'est le mot du *Monsieur*, avec sa *dame* et ses *demoiselles*, dont parle le Dr Bouvier. C'est le mot de Joseph Prudhomme, de Jérôme Paturot, de Gaudisart, du parvenu. C'est le mot de l'Administration française, style Louis-Philippe

ou second Empire, *spencer* ou *crinoline*, dont les suppôts demandaient *una buona camera*, dans la Savoie de 1860.

M. Pascalein a dit très justement : « SAVOISIEN est employé par beaucoup de personnes auxquelles le mot SAVOYARD n'agrée point. Elles n'appartiennent pas toutes à la Savoie, ni, comme on pourrait le croire, aux classes élevées de la société, du moins aujourd'hui. »

Les mots, comme les choses, ont leur temps. Malgré la consécration de l'Académie de Savoie, en 1839 et en 1870, je crois que le vocable SAVOISIEN a fait son temps.

SAVOYARD est le terme populaire dans le bon sens du mot. Il est national, mâle, historique, et il rappelle tout ce qui a fait mériter à notre nation l'estime et la considération dont elle jouit, dans le monde éclairé.

Les Savoyards ont, les premiers, écrit le français avec quelque netteté (Cl. de Seyssel) ; ils ont introduit l'imprimerie en France (G. Fichet) ; ils ont fondé la première Académie trente ans avant l'Académie française (Académie Florimontane (1606), saint François de Sales et le président Favre) ; ils ont donné à la langue française son premier législateur (Vaugelas) ; ils ont créé la chimie avec Berthollet ; la médecine légale avec Fodéré ; la médecine aliéniste moderne avec Daquin ; ils peuvent revendiquer, comme originaire, le créateur de la géométrie descriptive et le principal fondateur de l'Ecole polytechnique (Monge). Le cadastre auquel travaillait J.-J. Rousseau, et le premier essai de timbres-poste (1818) viennent du régime sarde. Les tunnels du Mont-Cenis et du Saint-Gothard ont été percés par des Savoyards : Sommeiller et Favre (ce dernier originaire).

Je ne parle que des esprits créateurs et des choses nouvelles et je renvoie à l'ouvrage de Jules-Philippe, où l'on trouvera une liste de noms comme aucune province de France ne peut en montrer : saint Bernard de Menthon, saint François de Sales, le cardinal de Brogny, le cardinal Gerdil, le prince Eugène de Savoie, Saint-Réal, Ducis, les de Maistre, Tochon, les Michaud, les astronomes Bouvard et Nicollet, quinze généraux de la Révolution et de l'Empire, et toute une légion de savants, de littérateurs et d'esprits supérieurs.

Ce petit peuple, *si intellectuel*, comme le disait déjà Lamartine, le chantre de ses lacs ; ce petit peuple, un des premiers pour l'instruction et qui a rempli le monde d'éducateurs ; ce petit peuple, dis-je, en dehors de toute susceptibilité ridicule, peut bien choisir le nom qui lui paraît le plus convenable, en faisant litière des préjugés ignorants, de la jactance et de la gouaillerie des *grandes nations*, des vieilleries ressassées et des définitions surannées.

L'auteur d'*Un Homme d'autrefois*, aujourd'hui membre de l'Académie française (le marquis A. Costa de Beauregard) pourrait bien aviser et faire introduire, dans telle définition que j'ai citée, la mention *autrefois*.

Le mot SAVOYARD est sorti de la bouche et de la plume d'hommes de haute valeur. Avec tout le respect dû aux idées adverses, c'est celui que je choisis. Les *Sabaudisants*, comme je l'ai dit, seront de mon avis, je l'espère.

Je m'excuse d'avoir été trop prolix. Le sujet, pour être complet, exige des détails, des développements et peut-être de la bibliographie.

Pour la bibliographie, je dois me borner aux citations des auteurs ayant écrit des articles spéciaux sur le sujet, ou cités pour renvois.

RAYMOND (G.M.) Quelques remarques sur les mots Savoisien et Savoyard. (Journal de Savoie, 3^e Année, 20 février 1818 ; Mém. de l'Acad. de Savoie, IV, 1830, p. 256-274.)

PILLET (L.) Savoisien, Savoyard, Savoyen, Rapport sur l'emploi de ces mots (Mém. de l'Acad. de Savoie, 2^e Série, XII, 1872, p. CLII).

PASCALEIN (E.) Des mots Savoyen, Savoisien et Savoyard. Annecy. 1888. broch. 8°.

SAINT-GENIS (V. de) Pourquoi il faut rejeter les mots de Savoyard et de Savoisien, pour écrire Savoyen ; in. *Histoire de Savoie* par V. de St-Genis. Chambéry. 1868. 3 vol. in-12 (tome I, p. 69 et tome III, Documents N° 134).

PHILIPPE (J.) *Les Gloires de la Savoie*. Paris, Annecy et Chambéry. 1863. 8°.

RAVERAT (Baron Achille) Savoie et Haute-Savoie Lyon, 1872. 2 vol. 8°. (Haute-Savoie, p. 34). SABAUDUS.

Pour conduire les Français, il faut avoir une main de fer recouverte d'un gant de velours (XLVIII ; XLIX, 252, 371). — Au dîner qui fut donné, je crois, le 30 avril 1814, aux souverains alliés réunis à Compiègne, dans le but de faire accepter une Constitution à Louis XVIII, Bernadotte, qui se trouvait parmi les convives, aurait parlé des Français comme du peuple qui, avec le mot de liberté toujours à la bouche, se pliait le plus facilement au pouvoir absolu.

« Faites-vous craindre, sire, aurait-il dit à Louis XVIII, et ils vous aimeront : ayez une main de fer dans un gant de velours ».

Charles X a donc justement attribué le mot à Bernadotte.

Cet incident du dîner de Compiègne est cité dans l'*Histoire de la Restauration* par F.-P. Lubis, tome I, p. 307. Paris, 1837. Félix Locquin, imprimeur.

D^r P.

Autel à chanter (XLVIII ; XLIX, 258, 701, 876). — L'indiscrétion consistera à encombrer par d'inutiles redites les colonnes de notre cher *Intermédiaire*.

L'erreur dans laquelle est tombé M. G. La Brèche (il me semblait le lui avoir assez explicitement indiqué) tient à ce qu'il s'obstine à prendre le mot *chanter* dans le sens restreint qu'on lui donnerait aujourd'hui et que ne comportait pas son acception liturgique. En veut-il une nouvelle preuve ? Recourons à un auteur d'une indiscutable compétence, le cardinal Bona :

« Rathérius évêque de Vérone, ... écrit dans sa lettre synodale à ses prêtres : « Qu'aucun de vous ne chante la messe étant seul. » Or, *chanter la messe, dans la manière de parler des anciens, signifie aussi célébrer sans chant et sans appareil*. Ainsi s'expriment les abbés de Cluny dans leurs réglemens écrits il y a plus de six cents ans et édités dans le Spicilège : « Les prêtres peuvent sans permission chanter des messes privées ». Le livre des usages de Cîteaux, composé il y a plus de cinq cents ans, s'exprime de même : « Pendant toute l'année, les Frères peuvent chanter la messe en particulier pendant le temps de la leçon et après l'oblation de la messe commune », c'est-à-dire après l'offertoire de la messe conventuelle. E